

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de l'UDSP du 12/12/2024

Étaient présents :

Nom	Collège	Fonction UD	Affectation (CIS) ou section	Présent	Pouvoir donné à
BALESTRAT Anthony	SPV		Availles-Limouzine	P	
BERT Patrick	SPV	3e Vice-président	Loudun	P	
BRIE Simon	Ancien	Trésorier	Latillé	P	
BRUN Jennifer	PATS		DD SIS	P	
BRUNET Romain	SPV	4e Vice-président	Civray	P	
CHESSE Sonia	PATS	Trésorière adjointe	DD SIS	P	
DAIRON Jean-Noël	SPV	1er Vice-président	Chauvigny	P	
DRIANCOURT Mickaël	SPP		Poitiers	P	
ELIOT Vincent	SPV		Les Ormes	P	
GIREME Caroline	PATS	Secrétaire	DD SIS	P	
GOUER Stéphane	SPV		Bonneuil-Matours	P	
GRANSAGNE Adrien	SPP		DD SIS	P	
GUILLARD Gilbert	Ancien		Lençloitre	P	
JOLY Xavier	SPP	Secrétaire adjoint	Châtellerauld	P	
JUTTAND Sébastien	SPV	Président CAUD	Pleumartin	P	
MASSONNET Romain	SPP		Châtellerauld		
MESSY Jean	Ancien		St Georges les Bx	P	
NICOLLEAU Pascal	SPP		Châtellerauld	P	
PASQUET Éric	SPV		Vivonne		
PERAULT Nicolas	SPV		Loudun		Pouvoir Patrick BERT
QUINQUENEAU Pascal	SPV		Les Ormes	P	
RENARD Charlotte	SPV	2e Vice-président	Les Trois Moutiers		Pouvoir Sonia CHESSE
VILLEGER Dave	SPV		Gençay	P	
YAUX Joël	Ancien		Pleumartin	P	
Invités					
JUIN Bastien		Rugby	Poitiers LB	P	
AVRILLON Christopher		Football	Poitiers LB		
BOUTIN Anthony		Comm			
DESROCHES Stéphane		Sauvetage de Sauveteur	Poitiers SE	P	
GUILBERT Céline			Chef du gpt terr		
HOREAU Marc	Membre de droit		DD SIS		
MORON Quentin		Section trek and bike			
NICOLLEAU Didier			Chef de groupement RF Formation Président UR	P	
NIVAU Stéphanie		Secrétaire UD		P	
SCHMIDT François	Directeur adjoint		DDAS	P	
TRILLAUD Yoann		Pétanque	Isle Jourdain		
POUMAILLOUX Sophie	Membre de droit		Médecin-chef		
POULON Élodie	Pupille			P	

1) Adoption du compte-rendu du dernier conseil d'administration du 7/11/2024 :

→ Le compte-rendu de la précédente séance est adopté.

2) Contrat Cyril RENAUD :

Cyril RENAUD est actuellement en contrat à durée déterminée (CDD), d'une durée de 5 mois et 4 semaines, prenant fin le 28 février 2025.

Temps de travail : 80% (31h hebdo sur une base de 39h).

NB : Le choix du temps de travail à 80 % découle d'une demande de l'agent lui-même, et non de l'UDSP. Il est proposé qu'un contrat à durée indéterminée soit conclu à compter du 1er mars 2025, également à 80 % de temps de travail.

Avant le vote, Pascal NICOLLEAU présente un bilan de la section formations.

Comparaison formations 2023/2024

2023

	Nombre sessions	Nombre de formés
PSC1	68	577
FC PSC1	7	64
Gestes Qui Sauvent	21	174
Manip extincteurs	24	195
TOTAL		1010

2024

	Nombre sessions	Nombre de formés
PSC1	87	686
FC PSC1	5	35
Gestes Qui Sauvent	21	201
Manip extincteurs	29	258
TOTAL		1180



UNION DÉPARTEMENTALE DES SAUTEURS-POMPIERS DE LA VIENNE

[Diapo suivante](#)

+ 200 personnes formées en 2024 par rapport à 2023.

Recette totale 2024 : 64750,64 €

Synthèse 2024

- Recettes : 64750,64
- Salaires :
 - Secrétaire : 21187,13
 - Formateurs occasionnels : 10092,21
 - Formateurs temps plein (Cyril RENAUD depuis septembre) : 6973,10 €
- URSSAF : 20126,90

Bénéfices : 6371,3 + 10000 = 16371,3 €

Depuis son recrutement, Cyril RENAUD a contribué activement au développement du site internet, des réseaux sociaux et de la certification Qualiopi. Il forme un bon binôme avec Isabelle.

La section "formation" a été intégrée au site internet de l'UD, permettant désormais aux utilisateurs de s'inscrire directement en ligne. De plus, de nouvelles offres de formation seront proposées en 2025, notamment pour les enfants, les bébés, les formateurs de jeunes sauveteurs et les sauveteurs animaliers.

Adrien Gransagne demande que l'accès aux créneaux de formation et au nombre de sessions disponibles soit accessible, car les Commandants de Compagnie et/ou Chefs de centre sont fréquemment sollicités à ce sujet.

→ Accord du CA de renouveler le contrat de Cyril à 80% en CDI à compter du 1er mars 2025.

3) Budget prévisionnel 2025 « section formations » :

- Report recettes 2024 : 74750,64
- Prévion salaires :
 - Secrétaire : 31543,63
 - For temps plein : 34109,88
 - Formations occasionnelles : 5000

Bénéfice prévisionnel 2025 = 4097,13

4) Bilan financier 2024 UDSP86 :

RECETTES		
	2024	Réal 2024
Cotisation des personnels	91 000,00 €	90 630,22 €
Subventions des communes	0,00 €	450,00 €
Subvention du SDIS	70 000,00 €	70 000,00 €
Subvention Conseil Dép. 86	5 000,00 €	4 500,00 €
Boutique	2 000,00 €	1 731,82 €
Pompy	1 200,00 €	1 205,31 €
Structure gonflable	0,00 €	1 330,00 €
TOTAL Recettes	169 200,00 €	169 847,35 €

Location de la structure gonflable : 50% reversés à l'ODP et 50% à la caisse sociale UD

DÉPENSES OBLIGATOIRES		
	2024	Réal 2024
Cotisations FNSPF	30 000,00 €	27 186,70 €
Cotisations MNSPF	34 000,00 €	34 176,02 €
Cotisations URPC	3 500,00 €	3 409,85 €
Salaire Stéphanie	32 500,00 €	25 543,60 €
Indemnités Hugo MORIN	0,00 €	424,96 €
URSSAF	5 000,00 €	10 948,00 €
Assurances complémentaires	2 000,00 €	2 557,64 €
Mutuelle Viasanté (Isa + Cyril)	0,00 €	349,98 €
Canal + CSP	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL Dépenses Obligatoires	108 500,00 €	106 096,75 €

Sont inclus dans la subvention de 70 000 € à l'UDSP :

- Le salaire de Stéphanie (mis à disposition de l'UDSP) qui n'est pas intégralement intégré dans les dépenses présentées ce jour.
- La prise en charge Canal + des CSP

DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES		
	2024	Réel 2024
Défi inter-centres	7 500,00 €	4 593,22 €
Subventions aux sections		
Trek & Bike	3 000,00 €	1 590,00 €
Rugby	5 000,00 €	5 000,00 €
Football	3 000,00 €	2 224,64 €
Pétanque	1 200,00 €	1 200,00 €
WRC	0,00 €	2 995,56 €
Sauvetage de sauveteurs	1 000,00 €	1 000,00 €
Section des Anciens	2 300,00 €	2 300,00 €
Formations Grand-Public	5 000,00 €	0,00 €
Journée technique	0,00 €	0,00 €
Défi "courir pour Alzheimer"	500,00 €	500,00 €
Section de soutien	600,00 €	3 357,44 €
Frais carburant et autoroute	4 000,00 €	3 652,70 €
TOTAL Dépenses complémentaires	33 100,00 €	28 413,56 €

Remarques :

2 équipes de rugby

Section de soutien : Paiement des sweat, casquette, repas de formation secourisme, permis poids lourd qui seront désormais remboursés.

DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES		
	2024	Réel 2024
Semaine fédérale des ASP	1 000,00 €	1 000,00 €
Aide sociale	2 000,00 €	2 400,00 €
Médailles	500,00 €	0,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €	0,00 €
Investissement formation	5 000,00 €	0,00 €
JSP	2 000,00 €	1 000,00 €
Fonctionnement administratif	2 000,00 €	2 178,00 €
Frais d'obsèques	3 000,00 €	2 290,64 €

DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES		
	2024	Réel 2024
Réunions diverses	1 500,00 €	
Congrès départemental	2 000,00 €	0,00 €
Congrès national	4 000,00 €	3 285,49 €
Tour Poitou-Charentes	1 000,00 €	738,62 €
SNCF + Hôtel	1 000,00 €	1 427,00 €
Réunion UD	0,00 €	0,00 €
Duo-Solutions	0,00 €	7 466,24 €
Écusson JSP	0,00 €	472,68 €
Insignes animateur JSP	0,00 €	383,00 €
TOTAL Dépenses complémentaires	26 000,00 €	22 641,67 €

DÉPENSES TOTALES	2024	Réel 2024
	167 600,00 €	157 151,98 €

DIFFÉRENCE	Recettes	Dépenses
	169 847,35 €	157 151,98 €
<u>+ 12 695,37 €</u>		

Il faudra déduire du solde présenté la partie du salaire de Stéphanie non intégrée, ainsi que la prise en charge sociale au profit d'un SP, d'un montant de 5 000 €. À ce titre, l'Amicale a contribué à hauteur de 5 000 €, l'UDSP a également apporté 5 000 €, et l'ODP a participé pour 3 000 €.

Rappel : l'aide aux SP demeure la première vocation de l'UDSP.

En 2024, le bénéfice sera très faible. L'année précédente, l'UDSP affichait un déficit de 7 500 €.

5) Budget prévisionnel 2025 UDSP86 :

RECETTES	
	Perspective 2025
Cotisation des personnels	91 000,00 €
Subventions des communes	0,00 €
Subvention du SDIS	70 000,00 €
Subvention Conseil Dép. 86	5 000,00 €
Boutique	2 000,00 €
Pompy	1 200,00 €
Structure gonflable	1 100,00 €
TOTAL Recettes	170 300,00 €

DÉPENSES OBLIGATOIRES	
	Perspective 2025
Cotisations FNSPF	30 000,00 €
Cotisations MNSPF	35 000,00 €
Cotisations URPC	3 700,00 €
Salaire Stéphanie	35 000,00 €
Indemnités Hugo MORIN	1 100,00 €
URSSAF	0,00 €
Assurances complémentaires	0,00 €
Mutuelle Viasanté (Isa + Cyril)	12 000,00 €
Canal + CSP	1 500,00 €
TOTAL Dépenses Obligatoires	118 300,00 €

DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES	
	Perspective 2025
Défi inter-centres	7 500,00 €
Subventions aux sections	
Trek & Bike	3 000,00 €
Rugby	5 000,00 €
Football	3 000,00 €
Pétanque	1 200,00 €
WRC	3 000,00 €
Sauvetage de sauveteurs	1 000,00 €
Section des Anciens	2 300,00 €
Formations Grand-Public	0,00 €
Journée technique	0,00 €
Défi "courir pour Alzheimer"	500,00 €
Section de soutien	1 000,00 €
Frais carburant et autoroute	3 500,00 €
TOTAL Dépenses complémentaires	31 000,00 €

DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES	
	Perspective 2025
Réunions diverses	1 500,00 €
Congrès départemental	2 000,00 €
Congrès national	4 000,00 €
Tour Poitou-Charentes	1 000,00 €
SNCF + Hôtel	1 500,00 €
Réunion UD	0,00 €
Duo-Solutions	0,00 €
Écusson JSP	0,00 €
Insignes animateur JSP	0,00 €
TOTAL Dépenses complémentaires	21 000,00 €

Rappel : Chaque section doit présenter un bilan financier à la fin de chaque année.

Vigilance car l'UDSP79 a fait l'objet d'un contrôle fiscal, entraînant un redressement d'un montant de 9 000 €.

Il est demandé que l'UD fournisse un modèle type de bilan financier aux sections afin de garantir la conformité des documents présentés.

DÉPENSES TOTALES	Perspective 2025	
	170 300€	
DIFFÉRENCE	Recettes	Dépenses
		170 300,00 €
	0 €	

6) Défi « sauvetage de sauveteur » :

Présenté par Stéphane DESROCHES

Souhait de pouvoir réaliser ce défi, soit lors d'un congrès départemental, soit comme épreuve supplémentaire dans le cadre du défi inter-centres.

7) Soutien de l'UDSP au profit des enfants malades du CHU : « un hôpital pour les enfants » :

Présenté par Stéphane DESROCHES

L'UDSP s'est associée à cette cause pour la seconde année consécutive. Les sapeurs-pompiers ont de nouveau été très attendus par les enfants.

11 amicales + l'UDSP + l'association du personnel de la DDSIS ont contribué financièrement, pour un montant total de 1 667 € de dons.

Le président de l'UDSP remercie toutes les personnes impliquées, qui ont permis aux enfants de vivre un moment inoubliable.

8) Défi Solidaire et Sportif. Courir pour ALZHEIMER 2025 - 6^{ème} édition :

Présenté par Frédéric NICOLAS et Sébastien MARTIN

Le défi ALZHEIMER est un projet porté par les amicalistes Sapeurs-Pompiers de CHAUVIGNY

Du 13 au 21 septembre 2025. 630 kms en 7 étapes. 90 à 100 kms/jour

3 équipes de coureurs. 1 relais tous les 10 kms. 1 coureur = 45 kms/J

Fin à Dax, lieu du village Alzheimer.

Tous les personnels du SDIS sont conviés à y participer.

Soutien de plus en plus nombreux de partenaires financiers. Ouverture vers de nouvelles institutions qui viennent soutenir la lutte contre Alzheimer. 1 support communication en cours de réalisation.



Le but de cet événement est de faire « parler » de la maladie, soutenir la recherche contre la maladie d'Alzheimer avec une priorité « apporter un soutien aux malades et aidants » et récolter de nombreux dons remis à l'Antenne Alzheimer Vienne.

9) Section de rugby :

La nouvelle FI SPP 2024 sera dénommée Franck BOEHM, en mémoire d'un SPV de la Vienne décédé lors d'un match de rugby, il y a 10 ans cette année.

10) Questions diverses :

a. Tarifs cotisation :

- Tarif de la cotisation 2025 de l'UD 86 :
 - 18,50 € toute catégorie confondue : pas d'augmentation depuis 2023 (2022 : 18 €)
 - Augmentation de la part FNSPF en 2025 :
 - + 0,15 € > SPV + SPP
 - + 0,10 € > JSP + PATS + ASP
 - Augmentation de la part URSPPC en 2025 :
 - + 0,10 € > SPV + SPP + PATS
 - + 0,15 € > JSP + ASP

L'UDSP a décidé de ne pas augmenter la cotisation cette année. Un rappel sera adressé aux présidents d'amicales qui doivent veiller à ce que tous les nouveaux SP recrutés en cours d'année adhèrent à l'UDSP.

Certaines unions départementales, telles que celle de la Loire-Atlantique, fixent leurs cotisations à plus de 50 €.

b. Cross national 2025 :

Demande de Mickaël DRIANCOURT.

Le budget du SDIS alloué au sport étant en baisse pour 2025. Le déplacement au Cross National à Besançon (épreuve fédérale) sera plus coûteux cette année, en raison du nombre de nuits sur place lié à l'éloignement. Le SDIS a demandé que le nombre de participants soit réduit.

Le coût par participant est de 330 €. L'année dernière, 45 SP se sont déplacés, cette année 33.

Si l'UDSP accepte de prendre en charge la participation des JSP, cela augmenterait le nombre de participants (9 JSP l'an dernier).

Abstention au vote de Mickael Driancourt

→ Vote favorable de principe des membres de l'UD sans préciser le montant de la prise en charge.

c. Dates des CAUD :

Fixées en 2025 : 20 mars / 22 mai / 18 septembre / 11 décembre à 18h30

13 au 15 mai : JT IUUV

d. Soirée de remise des récompenses du défi inter-centres :

Nouveau format cette année. Proposition du PCASDIS d'adosser cette remise de prix à un événement sportif : un match de volley-ball au stade Poitevin.

Une 100 aine de personnes ont confirmé leur présence.

Prévoir de faire un sondage de satisfaction auprès des participants.

e. DUE (obligation réglementaire de prise en charge de mutuelle employés) :

La DUE est finalisée, en attente du retour de la MNSPF qui doit garantir que le contrat d'assurance est bien en tout point conforme avec le contenu de la DUE.

Prise en charge définie : prise en charge des ayants droits obligatoires à hauteur de 50% de la cotisation. Ainsi la contribution bénéficie de l'exclusion d'assiette de cotisations de sécurité sociale.

f. Remorque de la structure gonflable :

La remorque actuelle n'est pas aux normes : PTAC de 500kg alors qu'à la pesé la totalité est supérieure à 950 kg.

Choix d'acheter une remorque à double essieu ayant un PTAC de 1500 kg : 3438 €

Cette nouvelle remorque aura son propre certificat d'immatriculation est sera assurée auprès de la mutuelle de Poitiers assurance.

Le véhicule qui la tractera devra être adapté au tractage de la remorque. Un permis spécifique est nécessaire. Le loueur devra par ailleurs venir avec sa prise pour les feux de stop.

→ Ces informations sont à ajouter dans le contrat de location à réétudier.

Vérifier auprès de la MNSP que l'assurance pour l'utilisation de la remorque est conforme. Si prix supplémentaire, le répercuter sur le prix de location de la structure.

Rappel : le loueur doit gérer le transport (sauf si manifestation de l'UD).

g. JT IUUV 2025 :

Site web dédié à l'événement. Support via l'UD.

Sponsor total energie.

Objectif de réunir 60 départements.

h. JSP:

Ouverture envisagée de nouvelles sections. animateurs potentiels à Montmorillon (1 promo), ainsi qu'à Loudun.

Avec l'ouverture des nouvelles sections, + 20 JSP l'année prochaine en plus des sections classiques.
1 seule promotion de 10 JSP/section.

i. UR:

Une journée cohésion à Center Parcs sera organisée au profit des pupilles et parents de l'ODP. La date (un dimanche avant le mois de juin) reste à fixer.

Accord de principe du directeur de Center parcs.

Mot de clôture du Col SCHMIDT. Présence forte des membres d l'UD et des sections ce soir. Remercie l'UD de la coopération avec le SDIS.

Hausses des cotisations retraites (378 000 €) pour le SDIS. Révision des contingents communaux.

Incertitudes sur les finances de l'établissement.